

## CONCOURS MEILLEUR MEMOIRE 2020

### VERS DES AGROSYSTEMES DURABLES ET AGRO-ECOLOGIQUES

La Chaire AgroSYS accompagne la transition agro-écologique par l'ingénierie et la formation. Interface entre les mondes scientifiques et les acteurs des territoires et des filières, entre le public et le privé, elle facilite la mise en place de projets permettant de renforcer la durabilité des agrosystèmes.

Pour les entreprises membres, la chaire fait office d'interface interdisciplinaire avec la communauté scientifique de Montpellier SupAgro, ses étudiants et ses unités de recherche. Pour Montpellier SupAgro, il s'agit d'un outil de renforcement des connections avec le monde de l'entreprise dans le domaine de l'agriculture.

Dans ce cadre, la Chaire AgroSYS souhaite récompenser par un prix de 500 € l'étudiant de Montpellier SupAgro qui aura rédigé le Meilleur Mémoire soutenu en 2020. Il sera en lien avec les thématiques portées par AgroSYS et présentera un réel intérêt pour la progression vers des agrosystèmes durables et la transition agro-écologique.

#### LES MODALITES D'ATTRIBUTION DU PRIX SONT LES SUIVANTES :

- Le candidat est un étudiant à Montpellier SupAgro ;
- Le Mémoire est soutenu en 2020 pour l'obtention du titre d'Ingénieur Agronome, Ingénieur des Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables du Sud, Master ou Mastère spécialisé ou licence professionnelle ;
- Les travaux peuvent traiter de thématiques diverses (agronomie, sciences sociales, technologies, environnement, ...) et doivent avoir un caractère innovant avec un pouvoir transformant sur les systèmes agricoles ;
- Les travaux et rendus ne doivent pas faire l'objet d'une clause de confidentialité ;
- Un jury pluridisciplinaire examinera les différents mémoires candidats durant la première quinzaine de novembre 2020.
- Le prix sera remis au lauréat lors de la RDD organisée en novembre 2020.

**Les mémoires candidats, accompagnés d'une note de recommandation rédigée par l'enseignant-chercheur ayant encadré le travail, sont à adresser exclusivement par voie électronique jusqu'au 31/10/2020 à**

**[mathieu.bayot@supagro.fr](mailto:mathieu.bayot@supagro.fr)**

Cordialement,

**Mathieu Bayot**

*Responsable Chaire AgoSYS*